



FRANCE VÉTÉRINAIRE INTERNATIONAL

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

« Offre française de formation
et coopération technique vétérinaires »

Un pôle de compétence,

chargé de fédérer, coordonner et promouvoir à l'international l'expertise vétérinaire française.

Un réseau structuré d'acteurs publics et privés de la gouvernance sanitaire vétérinaire,

regroupant des institutions aux compétences vétérinaires recouvrant les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la pratique clinique, de l'élevage, de l'identification animale, de la pharmacie, du laboratoire diagnostic, de l'administration et de la coopération au développement.

Un projet commun,

soutenu par des valeurs de conduite ...

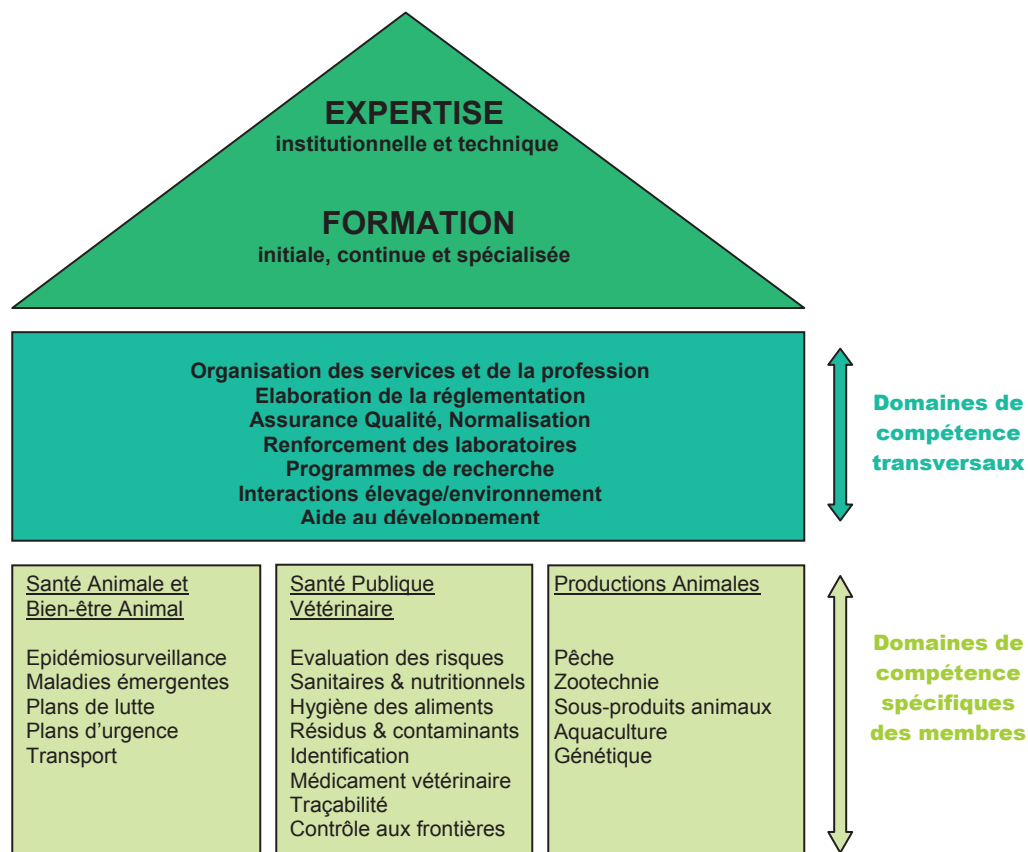
Solidarité entre les membres
Partage des savoir-faire
Transparence des opérations

et des compétences

Réactivité et efficacité
Travail d'équipe
Excellence et polyvalence techniques

Une structure opérationnelle partenaire d'organismes nationaux et internationaux,

l'agence française de développement (AFD), la commission européenne (UE), l'organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'agence pour le développement et la coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA), France coopération internationale (FCI), ainsi que plusieurs bureaux d'études privés.



OFFRE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE A L'INTERNATIONAL

Dans un contexte international exigeant...



- Les crises sanitaires récurrentes et les maladies émergentes (crises de l'encéphalopathie spongiforme bovine, de l'influenza aviaire, ...) imposent un renforcement de la gouvernance sanitaire.
- Les enjeux économiques liés au commerce des animaux vivants et des produits animaux (accord OMC/SPS), dictent la mise aux normes internationales des services et entreprises privées en matière de santé animale et de santé publique vétérinaire.

... France Vétérinaire International propose

La mobilisation de l'expertise de ses membres pour

- la lutte contre les maladies animales,
- l'hygiène et sécurité sanitaire des aliments,
- la protection et l'identification animale,
- le diagnostic de laboratoire,
- la formation et la recherche vétérinaire,
- l'appui aux administrations vétérinaires,
- l'audit et l'évaluation,



L'accueil de stagiaires en formation en

- spécialisation « vétérinaire officiel »,
- élevage et médecine vétérinaire en régions chaudes,



Une ingénierie de formation à la demande

Quelques exemples concrets...



De mobilisation d'expertise

- Jumelages entre services vétérinaires français et tunisiens, marocains ou égyptiens (commission européenne)
- Expertise TAIEX (commission européenne)
- Appui au « Résolab » (FAO)
- Appui à l'autorité sanitaire halieutique de Madagascar (AFD)
- Identification d'experts :
 - * Equipe vétérinaire communautaire d'urgence (UE)
 - * Convention sur la mobilisation d'expertise francophone (FAO)

De formation

- Une soixantaine d'étudiants en formation élevage et médecine vétérinaire en régions chaudes, de niveau master, chaque année



D'ingénierie de formation

- Programme "Better Training for Safer Food" (BTSF) en Europe et en Afrique (commission européenne)
- Jumelage avec l'école inter-Etats des sciences et médecine vétérinaires de Dakar (EISMV)
- Partenariat avec l'office national de sécurité sanitaire des aliments (ONSSA) et l'institut agronomique et vétérinaire (IAV) - Maroc



Les membres de France Vétérinaire International sont :

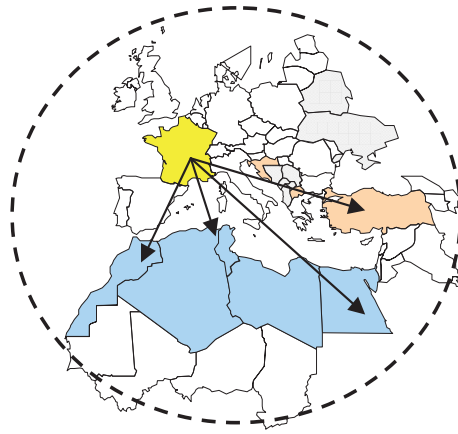
- des structures publiques :

- Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (**MAAPRAT**) :
Direction générale de l'alimentation (**DGAL**) / Services vétérinaires officiels
Direction générale de l'enseignement et de la recherche (**DGER**)
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (**DGPAAT**)
Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (**CGAAER**)
- Ministère des affaires étrangères et européennes (**MAEE**) :
Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (**DGM**)
- Ecoles nationales vétérinaires d'Alfort (**ENVA**), de Toulouse (**ENVT**), de Nantes (**Oniris**), de Lyon (**VetAgro Sup – Campus Vétérinaire**) et l'Ecole nationale des services vétérinaires (**VetAgro Sup - ENSV**)
- Institut national de formation des techniciens du MAAP (**INFOMA**)
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (**CIRAD**)
- Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (**ANSES**)
- Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses (**ADILVA**)

- des structures privées ou professionnelles :

- ONG Agronomes et vétérinaires sans frontières (**AVSF**)
- Coopération vétérinaire privée française à l'international (**CVPFI**) qui regroupe le Conseil Supérieur de l'Ordre Vétérinaire (**CSOV**), l'ONG « Coopération et Echanges Vétérinaires Est-Ouest » (**CEVEO**), la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (**SNGTV**), le Syndicat National des Vétérinaires en Exercice Libéral (**SNVEL**), l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (**AFVAC**), l'Association Vétérinaire Equine Française (**AVEF**), le Syndicat National des Vétérinaires Conseils (**SNVECO**), le Syndicat national des Vétérinaires Salariés d'Entreprise (**SNVSE**).
- Institut de l'Elevage dont le bureau de coopération technique internationale de l'Institut de l'Elevage coordonne les actions d'ingénierie, expertise, conseil et formation à l'international des organisations professionnelles de l'élevage français des herbivores.
- Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et Réactif (**SIMV**)



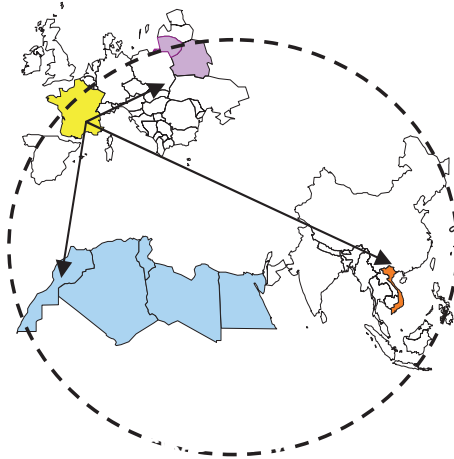


Voisinage Europe

Pays candidats à l'UE

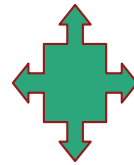
Afrique

Asie



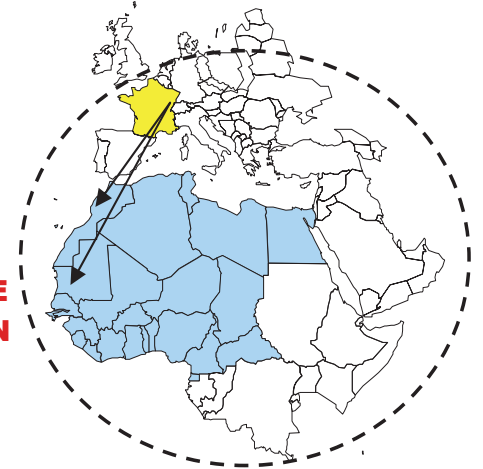
JUMELAGES UE

**COOPÉRATION
BILATÉRALE**



**APPUI
INGENIERIE
FORMATION**

**CONVENTIONS
FAO AFD**



FRANCE
VÉTÉRINAIRE
INTERNATIONAL



GIP FRANCE VÉTÉRINAIRE INTERNATIONAL - FVI

Siège :

1 avenue Bourgelat – 69280 Marcy-l'Etoile - France
Tél. +33 (0)4 78 87 25 45 - Fax. + 33 (0)4 78 87 25 48

Antenne de Paris :

c/o CGAER
251, rue de Vaugirard
75732 PARIS Cedex 15 – France
Tél. +33 (0)1 49 55 60 94
Fax. +33 (0)1 49 55 81 69

Antenne de Montpellier :

c/o Cirad TA A-15/B
Campus international de Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5 - France
Tél. +33 (0)4 67 59 37 27
Fax. +33 (0)4 67 59 37 97

Courriel : fvi@agriculture.gouv.fr

Site Internet : www.france-vet-international.org